

Il est cité à l'ordre de l'Armée navale. "Commandant l' "AU-REVOIR". A fait preuve des plus belles qualités de sang-froid et d'énergie, a fait ce qu'il était humainement possible pour sauver son bateau."

AU REVOIR
Dragueur



Photo : <http://www.navires-14-18.com>

1^{re} citation à l'ordre de l'Armée

L'**AU REVOIR**, navire à roues, commandé par le Lieutenant de Vaisseau RIVET, était dragueur au Havre.

Texte de la citation à l'ordre de l'Armée
(Journal officiel du 15 octobre 1919)

« Le dragueur **AU REVOIR** : torpillé par un **sous-marin** allemand, le 27 février 1916, alors qu'il draguait des mines aux abords du Havre. Avait déjà la veille échappé à une attaque qu'il avait brillamment repoussée ».

1^{er} rapport du Commandant

Aujourd'hui, 26 février 1916, vers 13h15, étant en opération de dragage à 9 milles 5 au nord 29 O. de la Hève, la veille a signalé un périscope de **sous-marin** à environ 4 ou 5 quarts par bâbord et à une distance de 6 ou 700 mètres. La machine qui était à 9 nœuds fut mise à toute vitesse et la barre toute à gauche. Le **sous-marin** lançait une torpille dont le sillage vu parfaitement par le 1^{er} maître pilote RUGANI passait à 60 mètres sur notre arrière, et le kiosque venait en surface. Le feu fut ouvert aussitôt, le premier coup frappant nettement le kiosque qui disparaissait après le deuxième coup de canon.

2^{ème} rapport du Commandant

Le 27 février 1916, je me trouvais en dragage à 4 milles et demi au nord 39 O. du cap de la Hève, route au sud 20 O., machine à 8 nœuds, quand j'entendis le bruit d'une

316

La Marine Française en 1914 - 1918 - Citations à l'Ordre de l'Armée

chasse d'air et vis nettement un sillage de torpille à 150 mètres du bord environ. J'avais les yeux fixés sur cette partie de l'horizon et n'avais rien remarqué de suspect. Malgré l'ordre donné de mettre en route toute, la barre à droite toute, la torpille qui était réglée presque en surface nous atteignit à environ 10 mètres à l'arrière, tuant probablement le quartier-maître mécanicien MAZENC, au repos derrière, et projetant à la mer le quartier-maître de manœuvre DELAHAYE et le chauffeur auxiliaire LE PRETRE, surveillants des brins de dragues.

Il était exactement 14h13. Le bâtiment prenait aussitôt une pente de 7 à 8° sur l'arrière. Le gouvernail arrière ne fonctionnait plus et le gouvernail avant était hors de l'eau. Il nous était impossible, dans ces conditions, vu la proximité du **sous-marin**, de tenter le sauvetage de ces hommes.

Nous avions le cap sur la terre et je continuais dans cette direction, tirant des coups de canons pour attirer l'attention, ma T.S.F. étant momentanément hors de service. Le quartier-maître GUERIN rétablissait la communication par des moyens de fortune et lançait à 14h18 le télégramme annonçant notre torpillage, puis l'appel S.O.S.

Bientôt les secours arrivent et des remorqueurs tirent l'**AU REVOIR** vers la terre. Malgré tous les moyens d'épuisement mis en œuvre, l'eau gagnait d'une façon inquiétante et, à 16h55, l'ordre est donné aux remorqueurs de larguer les remorques et de recueillir l'équipage. L'évacuation du navire commence à 17h10 et, à 17h25, l'**AU REVOIR** coulait brusquement, la pointe des mâts émergeant seule. L'équipage a fait tout son devoir.

Signé : RIVET